





# OÙ CHERCHER L'INFORMATION



**Alertswiss**  
[www.alert.swiss](http://www.alert.swiss)



**MétéoSuisse**  
[www.meteosuisse.admin.ch](http://www.meteosuisse.admin.ch)



**Point de rencontre d'urgence**  
[www.pointrencontreurgence.ch](http://www.pointrencontreurgence.ch)



**Consignes de comportement**  
[www.vs.ch/web/sscm/documentation](http://www.vs.ch/web/sscm/documentation)



**Portail des dangers naturels**  
[www.dangers-naturels.ch](http://www.dangers-naturels.ch)



**Centre Pédagogique  
Prévention Séisme**  
[www.cpps-vs.ch](http://www.cpps-vs.ch)





# N° URGENCE



**117**

**POLICE**



**118**

**POMPIERS**



**144**

**SANITAIRE**



**145**

**INTOXICATION**



**112**

**N° INTERNATIONAL  
D'URGENCE**



# INCENDIE

1



## 118

2



### Alarmer

- Préciser l'adresse, l'étage et l'importance du sinistre

3



### Sauver

- Les personnes et les animaux
- Fermer les portes et les fenêtres
- Quitter les lieux

4



### Eteindre

- Avec les moyens disponibles

5



### Informier

- Orienter les intervenants à leur arrivée sur les lieux



# ALARME À LA POPULATION



1 min

5 min



1 min

## Alarme générale

- Ecouter la radio et rester calme
- Se conformer aux consignes des autorités
- Informer les voisins
- Se tenir prêt à une éventuelle évacuation



## Alarme eau

- Quitter immédiatement la zone de danger en restant calme
- Ecouter la radio
- Se conformer aux consignes des autorités



# BLACKOUT



## Préparer chez soi

- 9 litres d'eau par personne
- Aliments longue conservation
- Réchaud à gaz, alcool ou pâte combustible
- Bougies avec allumettes ou briquet
- Radio portable et lampe de poche (batteries de rechange)
- Pharmacie de secours
- Argent liquide en petites coupures



## Débrancher

- Les ordinateurs et tous les autres consommateurs électriques facilement accessibles



## Attention

- Les ascenseurs, portes automatiques et escaliers roulants seront à l'arrêt
- Les feux de circulation ne fonctionneront plus
- Les caméras de vidéosurveillance et les alarmes seront désactivées
- Après un certain temps, les téléphones ne fonctionneront plus et il n'y aura plus d'eau courante



## A faire

- Ecouter la radio
- Ne téléphoner qu'en cas de nécessité
- Economiser l'eau potable



# SÉISME



## Si vous êtes à l'intérieur

- Garder son calme et quitter le bâtiment si vous êtes proche de la sortie
- S'abriter sous un meuble solide ou sous un cadre de porte
- Se tenir éloigné des plafonniers, bibliothèques ou des fenêtres
- Fermer dès que possible le gaz, l'eau et l'électricité
- Ne pas prendre les escaliers ou l'ascenseur



## Si vous êtes à l'extérieur

- Rester à l'extérieur
- Eviter la proximité avec les bâtiments, les ponts et les pylônes électriques qui peuvent s'effondrer



## Si vous êtes dans un véhicule

- Rester dans le véhicule jusqu'à la fin du séisme
- Si possible, aller dans un endroit dégagé



## Une fois le séisme terminé

- Fermer dès que possible le gaz, l'eau et l'électricité
- Sortir du bâtiment avec le matériel d'évacuation
- Porter assistance aux personnes blessées
- Rester éloigné des bâtiments ou autres objets qui peuvent s'effondrer
- Attention aux répliques
- Ecouter la radio



# CANICULE



## A faire

- Boire régulièrement de l'eau (au moins 1,5l/jour à intervalles réguliers)
- Rester au frais, se rafraichir le corps et porter des vêtements légers
- Prendre et donner des nouvelles à ses proches
- Manger léger, de préférence des aliments riches en eau (fruits, légumes)
- Aérer la nuit votre lieu de vie et fermer les stores la journée



## A éviter

- Les efforts physiques aux heures les plus chaudes de la journée (12h à 16h)
- La consommation d'alcool



## En cas de malaise, vertiges ou nausées

- Appeler une ambulance



# AVALANCHE



## A faire

- S'informer si son domicile est dans une zone de danger
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Fermer les portes, fenêtres et les volets
- Sortir uniquement sur ordre d'évacuation
- Apporter de l'aide aux personnes vulnérables
- Informer le voisinage



## Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne : matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l'électricité, le gaz et l'eau sans autorisation



## Se renseigner

- **Portail des dangers naturels**  
[www.dangers-naturels.ch](http://www.dangers-naturels.ch)





# COURS D'EAU



## Se préparer

- Consulter les prévisions météo
- Planifier son itinéraire en tenant compte des possibles dangers naturels



## Observer

- Respecter la signalisation aux abords des cours d'eau
- Surveiller l'évolution des cours d'eau
- S'assurer de pouvoir s'éloigner du cours d'eau à tout moment



## Attention

- Éviter les cours d'eau pendant ou après un orage
- Ne pas dormir au bord d'un cours d'eau
- Ne pas se baigner si le cours d'eau est trouble car des objets, branches ou troncs d'arbre peuvent se trouver sous la surface de l'eau
- Ne pas se mettre en danger pour filmer ou prendre des photos de la crue



# RUPTURE DE BARRAGE



## A faire

- Rester calme
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Quitter votre domicile à pied et se diriger sur les hauteurs
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Téléphoner qu'en cas de nécessité



## A éviter

- Ne pas traverser les zones inondées à pied ou en véhicule



## Se renseigner

- **Alertswiss**  
[www.alert.swiss](http://www.alert.swiss)





# INONDATION



## A faire

- Rester calme
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Mettre hors de l'eau les biens pouvant être déplacés
- Si possible, rendre étanche son habitation
- Se mettre à l'abri en hauteur par ses propres moyens
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités



## A éviter

- Ne pas rester dans un véhicule qui pourrait être immergé
- Ne pas se réfugier dans les caves ou garages souterrains



## Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l'électricité, le gaz et l'eau sans autorisation



# ACCIDENT CHIMIQUE



## A faire

- Entrer dans un bâtiment pour trouver refuge
- Gagner les étages pour éviter les gaz lourds
- Fermer les portes et les fenêtres
- Colmater les interstices des portes et fenêtres avec des chiffons mouillés
- Arrêter les ventilations et climatisations
- Héberger provisoirement des personnes menacées ou sans refuge
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Informer le voisinage



## A éviter

- Ne pas rester dans un véhicule immobilisé



## Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation



# RÉSERVES DOMESTIQUES

S'assurer d'avoir suffisamment de réserves pour tenir quelques jours sans aide extérieure en fonction de vos besoins.



## Boissons

- 9 litres d'eau par personne
- Lait UHT ou autres boissons



## Aliments

- Riz, pâtes
- Huile ou autre corps gras
- Légumes ou fruits en conserve
- Farine et levure sèche
- Sel, sucre, café, thé
- Biscuit, chocolat
- Aliments pour bébé
- Nourriture pour les animaux



## Hygiène

- Savon
- Papier de toilette
- Couches pour bébé



## Pharmacie d'urgence

- Désinfectant
- Antidiarrhéiques, antidouleurs
- Thermomètre et médicaments personnels
- Pansements, bandes, pommades



## Divers

- Bougies avec allumettes ou briquet
- Réchaud à gaz, alcool ou pâte combustible
- Radio portable et lampe de poche avec suffisamment de batteries de rechange
- Argent liquide en petites coupures



# MATÉRIEL POUR UNE ÉVACUATION



Papiers d'identité



Médicaments  
et trousse de secours



Articles d'hygiène  
savon, linge,  
brosse à dents, ...



Radio portable



Chargeur de téléphone



Jouets pour les enfants



Argent liquide



Substance pour 1 jour,  
eau, nourriture



Vêtements de rechange



Lampe de poche



Sac à dos



Chaussures  
de marche





POINT DE  
RENCONTRE  
URGENCE



Département de la sécurité, des institutions et du sport  
Service de la sécurité civile et militaire

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport  
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



Dans l'éventualité où votre commune serait touchée  
par une catastrophe ou une situation d'urgence, les

# POINTS DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)

répartis dans tout le canton vous fournissent de l'assistance  
et d'importantes informations sur la situation.



## Se préparer à faire face à une catastrophe

Une catastrophe peut survenir n'importe quand et n'importe où, c'est pourquoi il est important de bien s'y préparer.

Cette brochure vous indique comment obtenir des **informations** et de **l'aide** en cas d'évènement et les mesures préalables que vous pouvez prendre.

Lisez-la attentivement et conservez-la soigneusement chez vous.

### Comment se préparer ?

**Consignes de comportements**  
[www.vs.ch/web/sscm/documentation](http://www.vs.ch/web/sscm/documentation)





## Le point de rencontre d'urgence : une aide en cas d'évènement

Si vous avez besoin d'aide en cas de crise,  
rendez-vous au point de rencontre d'urgence.

Dans l'éventualité où votre commune serait touchée par  
une catastrophe ou une situation d'urgence, le point de  
rencontre d'urgence vous fournit d'importantes **informations**  
sur la situation locale.

Si vous avez besoin d'aide ou, à l'inverse, êtes en mesure  
d'en fournir vous-même, le point de rencontre d'urgence sert  
de plaque tournante.

En cas de panne de courant prolongée avec interruption  
des moyens de télécommunication, vous pouvez également  
passer des **appels d'urgence** au point de rencontre d'urgence.

Pour savoir quel point de rencontre  
d'urgence est en service à quel moment,  
veuillez écouter la **radio** ou consulter  
**Alertswiss**.





## Où trouver votre point de rencontre d'urgence (PRU)

Les PRU sont facilement repérables. En cas d'événement, un drapeau est placé à proximité du site.

En général, les PRU se trouvent dans des bâtiments publics tels que des écoles, des abris, des salles de gymnastique ou des salles polyvalentes.

Les sites sont choisis de façon à ce qu'ils soient accessibles à la majorité de la population, à pied, à vélo ou au moyen d'un véhicule.

Les PRU sont exploités par la commune.

**Pour savoir où se trouve le PRU le plus proche, rendez-vous sur :**  
[www.pointrencontreurgence.ch](http://www.pointrencontreurgence.ch)





**Mon point de rencontre d'urgence se situe à :**

**Ecole Primaire- Route Romaine 4; 1912 Leytron**

**Place du four à Pain - Route d'Ovronnaz ; 1912 Montagnon**

**Office du tourisme - Route des Muverons 36; 1911 Ovronnaz**

**Vous trouverez  
plus d'information sur :**



**Les consignes de comportements**  
[www.vs.ch/web/sscm/documentation](http://www.vs.ch/web/sscm/documentation)



**L'application Alertswiss**  
[www.alert.swiss](http://www.alert.swiss)



**Les points de rencontre d'urgence**  
[www.pointrencontreurgence.ch](http://www.pointrencontreurgence.ch)





A writing area on a white background. On the left side, there is a decorative pattern of light gray dots that tapers from top to bottom. To the right of this pattern, there are ten horizontal black lines spaced evenly down the page, providing a guide for writing.

Service de la sécurité civile et militaire  
Office cantonal de la protection de la population

2023

